

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00995
Numéro SIREN : 597 020 841
Nom ou dénomination : DAHER AEROSPACE

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2024 sous le numéro de dépôt 990

DAHER AEROSPACE
Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 43 000 000 euros
Siège social : Immeuble Belaia, 7 avenue de l'Union
94390 ORLY
597 020 841 RCS CRETEIL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six avril à neuf heures,

Les administrateurs de la société DAHER AEROSPACE (la « **Société** ») se sont réunis en Conseil au siège social de la Société sis Immeuble Belaia, 7 avenue de l'Union – 94390 Orly, sur convocation de leur Président, faite conformément aux statuts.

Sont présents ou représentés, tel qu'il résulte de la feuille de présence :

- Madame Agnès BULIDON, Administrateur ;
- Monsieur Nicolas CHABBERT, Administrateur, par téléconférence ;
- Madame Juliane GUYON, Administrateur, par téléconférence ;
- Monsieur Pascal LAGUERRE, Administrateur.
- Monsieur Franck MEIER, Administrateur, représentant les salariés, par téléconférence ;
- Monsieur Laurent SCHNEIDER MAUNOURY, Administrateur.

Assistent à la réunion :

- Monsieur Eric GOURLAY, représentant du CSEC, par téléconférence ;
- Monsieur Gaël LAMANT (Mazars), Commissaires aux comptes, par téléconférence ;
- Madame Sylvain LAVAGNA (ODYCE NEXIA), Commissaires aux comptes, par téléconférence ;
- Madame Aurélie LAFITTE (ODYCE NEXIA), Commissaires aux comptes, par téléconférence ;
- Monsieur Jérôme SARRAGOZI, Directeur Juridique du Groupe DAHER ;

Monsieur Jérôme Sarragozi assure le secrétariat de la séance.

Le Président constate que plus de la moitié des administrateurs étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

4. Cooptation administrateur salarié

.....

4. COOPTATION ADMINISTRATEUR SALARIE

Le Président informe le Conseil d'Administration que Monsieur Franck Meier a démissionné de son mandat d'administrateur salarié de la Société et que le CSEC a décidé la nomination à titre provisoire de Madame France DUBARRY en remplacement de Monsieur Patrick MEIER, en qualité

d'Administrateur représentant les salariés dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2022.

.....

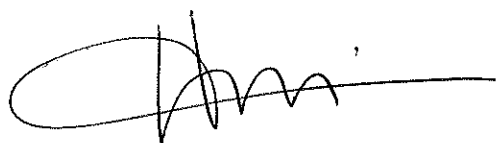
7. POUVOIRS POUR FORMALITES

Le Conseil d'Administration confère tous pouvoirs à Monsieur Jérôme SARRAGOZI pour émettre toute copie ou extrait certifié conforme des présentes, notamment pour accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et les Administrateurs présents, pour servir et valoir ce que de droit.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by several loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Jérôme SARRAGOZI